

L'initiative Yasuní peut-elle sauver l'Amazonie équatorienne ?

Lancé en 2007 par Rafael Correa, le projet Yasuní, qui vise à préserver la partie sud du parc national Yasuní d'une exploitation pétrolière potentiellement dévastatrice, portera-t-il ses fruits ? Rien n'est moins sûr, même si les jeux ne sont pas faits.

Le parc national Yasuní

Situé en Amazonie équatorienne à environ 250 km au sud-est de Quito, ce parc fut créé en 1979 et constitue la zone la plus riche en termes de biodiversité non seulement de la forêt amazonienne mais de tout l'hémisphère occidental. Depuis 1989, il fait d'ailleurs partie de la réserve mondiale de la biosphère et, en 1998, la partie sud du parc fut déclarée « zone inviolable ».

Une partie de la zone sud du parc, déclarée inviolable (la zone ITT, délimitée par les points de prospection pétrolière *Ishpingo*, *Tiputini* et *Tambococha*) possède de vastes réserves de brut (850 millions de barils soit environ 20% des réserves encore non exploitées du pays), dont l'extraction reste le fer de lance de l'économie du pays. Certes, d'autres parties du Yasuní sont déjà exploitées pour leur pétrole (par *Repsol* et *Petroamazonas* notamment) depuis les années 1980, mais le forage de nombreux nouveaux puits dans la zone ITT pourrait bien porter un coup terrible à l'intégrité du parc. Car, on le sait, cette activité finit par détruire les écosystèmes forestiers tropicaux, et ce pour plusieurs raisons. La première, c'est qu'elle entraîne la construction de pistes et de routes, qui suppose une déforestation substantielle et permet aux populations (locales ou non) de se livrer à de nouveaux échanges et donc de développer certaines activités comme l'agriculture, l'exploitation forestière et la chasse et la vente d'animaux sauvages, ce qui accroît de nouveau la déforestation et entraîne une perte de la biodiversité. Puis il y a l'exploration sismique avant le forage des puits, qui consiste à poser des charges explosives – et donc à ouvrir des petites pistes – tout autour des points de forage. Enfin, il y a les rejets et déversements accidentels de pétrole, qui entraînent une pollution aigüe de l'environnement, surtout lorsque le pétrole atteint les cours d'eau.

Bailleurs de fonds peu mobilisés

C'est dans ce contexte, face à la menace qui pèse sur la zone ITT, qu'est née en 2007, peu après l'investiture de Rafael Correa, l'initiative ITT. Son principe : proposer à la communauté internationale de

compenser financièrement le manque à gagner de la non-exploitation pétrolière de la zone, à hauteur de 350 millions de dollars annuels pendant 13 ans, soit la moitié des revenus que devrait générer l'extraction du pétrole dans la zone. Cela afin de protéger l'exceptionnelle biodiversité du parc, les tribus « non contactées » (principalement les *Tagaeri* et les *Taromenane*, estimés à quelques centaines d'individus) qui y vivent mais aussi, plus simplement, d'éviter l'émission du dioxyde de carbone (estimée à 407 millions de tonnes, davantage que les émissions annuelles de la France) que causerait la combustion de ces réserves. C'est aussi, pour le gouvernement équatorien, une tentative de réduire l'importance de l'exploitation pétrolière dans son économie (qui devrait s'essouffler d'ici à 20 ans), et de se tourner vers d'autres secteurs, comme le tourisme. Car, avec cet argent, Correa s'engage aussi à investir dans le développement de sources d'énergie renouvelable (solaire, éolienne, géothermique...), dans la reforestation des zones déboisées et dans l'amélioration durable des conditions de vie des tribus amazoniennes, afin notamment d'assurer la pérennité de leur environnement.

Mais si l'idée est inédite et originale, elle a surgi à la veille d'une crise économique mondiale et dans un contexte international d'indécision quant aux mesures à prendre pour lutter contre le réchauffement climatique. En bref, elle peine un peu à mobiliser les bailleurs de fonds potentiels. Jusqu'ici, environ 330 millions de dollars (principalement des gouvernements européens et latino-américains, ainsi que de quelques organisations environnementales) ont été récoltés : c'est peu, au regard des ambitions du projet. Ce dernier survivra-t-il ? On devrait le savoir en juin de cette année, quand Correa se prononcera sur son avenir, qui conditionnera sans doute aussi celui du parc. ■

Un article rédigé par Emmanuel Juste